

CONSEIL MUNICIPAL - SESSION ORDINAIRE**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE****DU 9 mars 2017 à 20 heures 30.**

L'an deux mil dix-sept, neuf mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Karine BOURDELAS, Maire.

Présents : MM. BOURDELAS Karine, BIJAULT Joël, BOUCHARD Eric, DUVAL Corinne, COCAGNE Sylvain, ROGER Michel, SUIVRE Gilles, LAIGNEL Frédéric, LEGARLANTEZECK Laurent, KHATTABI Abderrahim, FIEGE Françoise.
Absents excusés : MM., DELAUNAY Stéphane (pouvoir BOURDELAS Karine), ANCERNE Jérôme (pouvoir DUVAL Corinne).
Absent : M. LAIGNEL Jean-Charles.
Secrétaires de séance : MM. DUVAL Corinne, FIEGE Françoise
Date de convocation : 2 mars 2017
Date d'affichage : 2 mars 2017

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 30 JANVIER 2017.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF

Les prévisions de dépenses d'investissement sont présentées à l'assemblée et soumises au vote :

- Changement du portillon du cimetière d'Occagnes : 1 486.01 € (sans pose).
- Création d'un chemin de randonnée à Pommainville : 4 000 €
- Logiciel : 816 €
- Report de dépenses 2016 sur BP 2017 : 4 800 €
- Ancien garage : 16 297 €

Réhabilitation de la salle des fêtes, construction de la mairie et de la cantine scolaire (TTC) :**DEPENSES et RECETTES :**

- Cantine scolaire (Argentan Intercom) : 411 987.30 €
- Salle des fêtes/mairie : 567 665.20 €
- Subventions/autofinancement/emprunt **567 665.20 €**

Le compte administratif présente au 31 décembre 2016 un excédent de 183 038.43 €.

La recette de la vente du presbytère (66 000 €) sera portée au BP 2017.

3. DELIBERATION RECTIFICATIVE DU DEVIS ATD

Nouveau devis ATD : supplément de travaux en raison d'une cuve supplémentaire de 1 579.85 € TTC.

4. ETUDE DU DEVIS POUR UN NOUVEAU PORTAIL AU CIMETIERE D'OCCAGNES

Se reporter au point n° 2.

5. DELIBERATION DU RAPPORT DU SIAEP DU MEILLON

Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2015 est unanimement approuvé. Il est rappelé le prix excessif de l'assainissement collectif. Le conseil municipal conscient du problème, désire se faire l'écho des habitants auprès d'Argentan Intercom voire de la Sous-Préfecture afin d'alerter sur la situation.

6. ETUDE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Tel que cela avait été voté l'an passé, le conseil municipal vote une enveloppe de 1 450 € à répartir. L'association de chasse a fait savoir qu'elle ne désirait pas de subvention cette année.

Après délibération, l'enveloppe est répartie comme suit :

- | | | | |
|------------------------------|-------|-----------------------|-------|
| ● Club au fil des jours : | 250 € | APE : | 350 € |
| ● Anciens combattants : | 250 € | Prévention routière : | 50 € |
| ● Comité sports et loisirs : | 250 € | Lions Club : | 50 € |
| ● Sauvegarde Eglise de Cui : | 250 € | | |

7. QUESTIONS DIVERSES

- Des travaux d'évacuation d'eau pluviale sont en cours chemin de la dime (compétence Argentan Intercom : 32 698.20 €).
- Nids de poule à la marette